

Bruxelles, le 15 Juin 1850.



N.° 17003 de Dép. 2<sup>me</sup> Série.

MINISTÈRE  
DE  
L'INTÉRIEUR.

DIVISION  
N.° 1644.

N. B. On est prié de rappeler dans la réponse: le chiffre de la Division, ainsi que le N.° d'enregistrement.

ANNEXE.

Messieurs,

J'ai l'honneur de vous soumettre, avec prière d'y répondre dans le plus court délai, une série de questions sur les moyens usités pour la conservation des tableaux qui se trouvent au musée. Ces renseignements me sont demandés par le Gouvernement Britannique & je désire être mis à même de les fournir. Agrées, Messieurs, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Ministre de l'Intérieur,

Ch. Rogier

À la Commission administrative  
du Musée royal de peinture et  
de Sculpture (N.°s Navez Prévost.)

On demande des renseignements sur les points suivants :

1.° La Galerie est-elle située en dedans ou en dehors de la ville? et dans le cas qu'elle soit en ville, est-elle dans une situation centrale ou le contraire?

2.° De quelle espèce de combustible se sert-on habituellement dans le voisinage?

3.° Quelle est la composition des murailles contre lesquelles sont placés les tableaux; et plus spécialement de la surface en proximité immédiate des tableaux?

4.° Quel est le système d'admission à la Galerie, et quel peut être le nombre des personnes qui la visitent, et à quelles époques?

5.° Les salles sont-elles chauffées par des feux, ou quel est le système de chauffage, de ventilation et d'éclairage adopté?

6.° La nécessité se présente-t-elle souvent de nettoyer, d'essuyer ou de rafraîchir de toute autre manière la surface des tableaux et cette nécessité varie-t-elle selon la nature du vernis dont on a couvert les tableaux ou de la matière sur laquelle ils sont peints?

7.° Y-a-t-il des tableaux, soit anciens soit modernes, (et de quelles dimensions) garantis par des verres; et quelle en est la

condition, surtout par rapport aux tableaux  
n'étant pas garantis de la même manière?

8°: Ces tableaux sont-ils peints sur  
toile, sur bois ou sur métal? et la différence  
dans leur état, doit-elle être attribuée au verre  
ou à la différence des matériaux?

9°: A-t-on remarqué des résultats fort  
différents de l'usage du verre en été ou en  
hiver? Et arrive-t-il qu'un tableau sous  
verre exposé plus qu'un autre à la lumière  
du soleil ou rapproché plus immédiatement  
des endroits par lesquels un grand volume  
d'air ventilatrice est admis dans la Galerie,  
se trouve dans un état meilleur ou pire qu'un  
tableau non vitré dans une position semblable.

10°: En essuyant ou en nettoyant les  
verres, quel est le genre de crasse ou de dépôt  
(déposit) tant d'un côté que de l'autre, que  
l'on y observe?

11°: Le vernis des tableaux sous verre,  
est-il plus durable, sans chancipure (chipping)  
d'écoulements ou crevasses, que celui de tableaux  
non garantis de cette manière?

12°: De quelle manière les verres sont-ils  
fixés? les place-t-on de manière à pouvoir,  
de temps en temps, être ouverts - ou sont-ils  
placés de telle sorte que l'air extérieure soit  
entièrement exclue? Et les tableaux sont-ils  
enfermés dans des caisses ou protégés de toute  
autre manière par derrière.

13°: De quelle espèce de glaces se sert

on, et où sont-elles fabriquées?

14°: Quelle est la distance, en moyenne,  
qui sépare le verre du tableau? A-t-on observé  
une différence d'état qui pût être attribuée  
aux variations de distance; et dans ce cas quel  
pourrait être l'étendue de variation?

15°: A part l'inconvénient si évi-  
dent du verre par suite de sa tendance à  
réfléter les objets et à rendre par là le  
tableau moins visible, y a-t-il d'autres  
objections à l'usage du verre, dérivant de  
cause non comprises dans les questions  
ci-dessus?

Ministère

DE

L'INTÉRIEUR.

1<sup>re</sup> DIVISION

INDICATEUR } GÉNÉRAL N° 270  
                  } SPÉCIAL N° 5044.

*Rappel*  
Bruxelles, le 12 Août 1850



N. B. On est prié de rappeler dans la réponse le chiffre de la Division, ainsi que les numéros d'indicateurs, séparés par un trait horizontal.

ANNEXE.

Messieurs,

J'aurais pu de vouloir bien me faire parvenir, dans le plus court délai, les renseignements que j'ai eu l'honneur de vous demander par une lettre du 15 juin dernier, au sujet des questions posées par le Gouvernement Britannique, relatives au mode de conservation des tableaux du Musée.

Agitez, Messieurs, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Ministre de l'Intérieur,

*Orlans*

A la Commission Administrative du Musée royal de peinture et de sculpture.

*(Aff. St. Louis)*

Musée royal  
de  
Peinture  
et de  
Sculpture.

N<sup>o</sup> 304.

1 Aumenes

Bruxelles, le 30 Août 1850.

à Monsieur le Ministre de l'Intérieur

D'après le désir exprimé par  
v<sup>re</sup> lettre du 15 Juin d<sup>re</sup>. de D<sup>re</sup>  
N<sup>o</sup> 5644, nous avons l'honneur  
de vous adresser, ci-joint, les  
renseignements qui vous ont été  
demandés par le Gouverne-  
ment Britannique au sujet  
des moyens usités pour la  
Conservation des tableaux  
du Musée royal.

Nous vous prions M<sup>lle</sup>lly.  
d'agréer l'op. de n<sup>re</sup> haute Cour<sup>te</sup>.

Le Secrétaire  
V. Anz

Le Président  
F. Serz

- 1<sup>o</sup> La Galerie est-elle située en dedans ou en dehors de la ville? et dans le cas qu'elle soit en ville, est-elle dans une situation centrale ou le contraire?
- 2<sup>o</sup> De quelle espèce de combustible se sert-on habituellement dans le voisinage?
- 3<sup>o</sup> Quelle est la composition des murailles contre lesquelles sont placés les tableaux et plus spécialement de la surface en proximité immédiate des tableaux.
- 4<sup>o</sup> Quel est le système d'admission à la Galerie et quel peut être le nombre des personnes qui la visitent et à quelles époques.
- 1<sup>o</sup> Le Musée royal de Peinture est situé dans la partie haute de la ville et dans le plus beau quartier de Bruxelles. Deux galeries sont exposées au midi - une au couchant.
- 2<sup>o</sup> ~~Il est~~ <sup>fait</sup> fait usage de Charbon de terre. - On brûle peu de bois parce que le prix en est trop élevé.
- 3<sup>o</sup> Les bâtiments dits de l'Ancienne Cour, occupés aujourd'hui par le Musée de Peinture et d'autres établissements, servaient autrefois anciennement de résidence des Gouverneurs généraux du pays. Par la suite ils ont été appropriés à diverses destinations. Il serait assez difficile de désigner exactement la nature des matériaux qui ont été employés; on pense que les murailles sont composées en général de briques et parties de plâtre.
- 4<sup>o</sup> Le Musée est ouvert au public de 10 heures du matin à 3 heures de relevée, les dimanches, lundis et jeudis, ainsi que les jours de fête légale déterminés par le Gouvernement. L'entrée des galeries n'est permise les autres jours qu'aux personnes munies d'une carte signée par un membre de la Commission administrative. Les étrangers peuvent visiter chaque jour le Musée en exhibant leurs passeports. Les artistes sont admis

Sur la présentation d'une carte qui leur est délivrée par la Commission administrative, à faire des études aux Musées, tous les jours, à l'exception des dimanches et des jours de fête, de 9 heures du matin à 4 heures de relevé. Des cartes d'étude sont également délivrées aux artistes étrangers. Le nombre des visiteurs n'est pas limité.

5<sup>u</sup> Les Salles sont-elles chauffées par des feux, ou quel est le système de chauffage, de ventilation et d'éclairage adopté?

5<sup>e</sup> Les Galeries sont chauffées par des poêles en fer de fonte appro- priés à l'usage du Charbon de terre. Il n'existe aucun système particulier de ventilation. La grande Galerie seulement, construite en 1829, reçoit le jour du haut; les autres Salles sont éclairées par les Fenêtres du Façade.

6<sup>e</sup> La nécessité se présente-t-elle souvent de nettoyer, d'essuyer ou de rafraichir de toute autre manière la surface des tableaux et cette nécessité varie-t-elle selon la nature du vernis dont on a couvert les tableaux ou de la matière sur laquelle ils sont peints.

6<sup>e</sup> La nécessité de nettoyer les tableaux en les essuyant se présente plus particulièrement à la suite des dégâts. Les galeries ne pouvant être suffisamment chauffées, à cause de leur dimension, il en résulte que la chaleur en venant atteindre les tableaux qui sont froids établit une humidité plus ou moins abondante qui se <sup>dépand</sup> également sur ~~tous~~ toutes les peintures, quelle que soit leur nature. Il convient d'enlever légèrement cette humidité avec un foulard fin souple. La ~~présentation~~ ~~en ce sujet~~ ~~dépend~~ ~~aussi~~ ~~de~~ ~~l'état~~ ~~de~~ ~~conservation~~ ~~des~~ ~~tableaux~~. La nécessité

† lorsqu'elles sont soumises aux mêmes conditions atmosphériques.

et jusqu'à varier d'un pair la quantité  
d'humidité qui l'on <sup>observe</sup> remarque sur  
les dispositions sur les tableaux. Cette  
nécessité varie selon la quantité  
d'humidité que l'on remarque et  
dépend aussi de l'état de conservation  
du tableau. On ternirait le vernis  
des tableaux en les frottant trop fré-  
quemment et l'on finirait par crasser  
la couleur. C'est à l'expérience et  
aux soins du personnel préposé à la  
garde des tableaux qu'il faut laisser  
l'appréciation de ce qui doit être fait  
en pareille circonstance.

1<sup>o</sup> Y-a-t-il des tableaux, soit  
anciens, soit modernes (et de  
quelle dimension) garantis par  
du verre; et quelle en est la  
condition, surtout par rapport  
aux tableaux qui ne sont pas  
garantis de la même manière?

Le Musée n'a pas de tableaux  
préservés par des verres. <sup>Les ouvrages non garantis par</sup> <sup>du verre</sup> sont  
nécessairement, de cette manière beau-  
coup plus exposés aux influences  
de l'air humide, de la poussière et  
de l'haleine des visiteurs lorsqu'ils  
s'en approchent de trop près. Tous  
ces éléments réunis, sans contredit,  
hâter la destruction d'une peinture.  
Quant aux tableaux nouvelle-  
ment peints, il serait dangereux  
de les couvrir soit d'une glace  
ou de rideaux, parce que l'huile  
et le vernis ne tarderaient pas à se  
jaunir, tandis que l'air blanchit  
l'un et l'autre.

2<sup>o</sup> Ces tableaux sont-ils peints  
sur toile, sur bois, ou sur métal  
et la différence dans leur état doit-  
elle être attribuée au verre ou à la  
différence des matériaux?  
Comme le Musée de Bruxelles n'a  
jamais garanti ses tableaux par  
des verres, sauf toutefois un petit  
tableau de Gerard Dow, dont la glace  
a dû être enlevée, afin de permettre  
de le copier, il est impossible de



constater ici la différence qui il  
peut exister entre les effets résultant  
de ceux peints sur toile, sur bois  
ou sur métal. Il est remarquer  
seulement que la peinture sur toile  
reste plus moelleuse, mais moins  
brillante; celle sur bois offre plus  
d'éclat, mais présente en général  
un aspect un peu dur; la peinture  
sur cuivre devient sèche & cassante.

9. A-t-on remarqué des résultats q<sup>u</sup> l'absence de tableaux conservés  
fort différents de l'usage du verre sous glace au Musée de Bruxelles,  
on les en a vu? Et arrivait-ils ena pèche de répondre à ces questions  
qu'un tableau sous verre exposé en se bornera à dire que c'est comme  
plus qu'un autre à la lumière du il a été dit plus haut, le verre  
Soleil ou rapproché plus immédia conserve les tableaux, et fait bien  
-diatement des endroits pour lesquels se gardent pourtant, de les exposer  
un grand volume d'air ventila à l'action du soleil, car la  
-trice est admiré dans la Galerie, coulent ne tarderont pas à se  
se trouve dans un état meilleur détacher du panneau ou de la toile.  
ou pire qu'un tableau non vitré Dans tous ces cas, il ne peut  
dans une position semblable? convenablement être fait usage de glaces  
pour les tableaux dans les galeries  
publiques, attendu que la réflexion pro-  
-duite par le verre empêche de l'ing  
les studios & tableaux. Cette précaution  
ne peut guère être prise que pour des  
galeries particulières dont les ama-  
-teurs peuvent montrer les tableaux  
sous les conditions qui leur conviennent.

10. En essayant ou en frottant les 10. Le genre de cire dépend du  
verres, quel est le genre de graisse combustible dont on se sert pour  
ou de dépôt ("deposit") tant d'un chauffer les salles ou de la sous-  
côté que de l'autre, que l'on y sienne qu'amenent les visiteurs.  
observe? Ce dépôt doit être le même sur les  
verres que sur la peinture.

On préserver beaucoup les tableaux  
en les inclinant; de cette manière la  
poussière et la vapeur ne les atteignent  
pas aussi facilement.

11. Le vernis des tableaux sous 11. Le vernis des tableaux-garantis  
verre est-il plus durable, sans pour des verres est infiniment plus  
chancieuse ("Chilling") décoloration durable attendue que les agents les  
ou crasseux que celui des tableaux plus destructeurs du vernis sont  
non garantis de cette manière. l'humidité et la poussière; la  
Chaleur agissant fortement sur ces  
agents fait crasser le vernis et  
habilité à briser au petit mercure  
qui amènent, plus que toujours la  
sécheresse de tous les tableaux.

Ce sont des vernis trop épais,  
recevant l'humidité, la vapeur  
et la poussière <sup>qui sont</sup> exposés ensuite  
à l'action du soleil qui ont occa-  
-sionné la dégradation des chefs-  
-d'œuvre de Rubens que l'on restaura  
en ce moment à Anvers. L'ensemble  
de ces effets ont fait détacher la  
première impression de la colle qui  
couvrait le panneau de ces tableaux.  
Les ~~premières~~ se faisant  
aujourd'hui avec des préparations  
à l'huile, la peinture est moins  
exposée à se détacher du bois.

12.) De quelle manière les verres  
sont-ils fixés? les place-t-on de  
manière à pouvoir de temps en temps  
être ouverts, ou sont-ils placés de telle  
sorte que l'air extérieur soit entièrement  
exclu? Et les tableaux sont-ils enfermés  
dans des caisses ou protégés de toute  
autre manière par derrière?

Les tableaux préservés par des verres  
sont ordinairement fermés au moyen  
de <sup>à charnières</sup> craspi (que l'on ouvre à volonté).  
La précaution de placer les ouvrages dans  
des caisses est toujours très bonne, car  
elle prévient les accidents qui peuvent  
arriver derrière les tableaux, en même  
temps qu'elle les protège contre  
l'humidité.

13. De quelle espèce de glace se sert-on et où sont-elles fabriquées ?

14) Quelle est la distance, en moyenne, qui sépare le verre du tableau ? A-t-on observé une différence d'état qui peut-être attribuable aux variations de distance, et dans ce cas quelle pourrait être l'étendue de variation ?

15<sup>e</sup> À part l'inconvénient si évident du verre par suite de sa tendance à refléter les objets et à rendre par là le tableau moins visible, y-a-t-il d'autres objections à l'usage du verre, dérivant de causes non comprises dans les questions ci-dessus ?

On peut employer

13) Des glaces fabriquées n'importe dans quel pays, pourvu qu'elles soient bien blanches et bien unies.

14) La distance qui sépare le verre <sup>de la peinture</sup> du tableau peut être de 5, 10 ou 15 Centimètres, selon la grandeur du tableau. C'est à l'amatteur à juger de l'effet que fera l'ouvrage ~~le tableau~~ lorsqu'il en rapprochera ou éloignera la glace, ceci dépend également du lieu où le tableau est exposé.

15) Il n'y a pas d'autres objections que celles indiquées aux Nos 7, 8 & 9.

VILLE DE GAND  
MUSÉE DES BEAUX-ARTS  
—  
STAD GENT  
MUSEUM VAN SCHOONE KUNSTEN



6



Messieurs,

- Comme suite à mes lettres et articles parus dans l'art moderne, relatifs à la restauration rationnelle des tableaux anciens; je prends la respectueuse liberté de vous demander si vous ne croyez pas qu'il serait utile d'examiner et de juger en connaissance de cause, - au sein de la
- Commission, - les procédés de mise en état, inventés en Hollande, et adoptés sans chauvinisme en Allemagne à cause de leur réelle valeur.

Dans l'affirmative, je me permets à Messieurs les Président et Membres de la Commission du Musée royal de peinture à Bruxelles.

de vous proposer, pour éviter à  
la Commission un déplacement  
difficile, d'envoyer au restaurateur  
des musées royaux de La Haye  
une peinture en mauvais état,  
dont le retouchage est urgent et  
dont les couleurs se détachent  
(Il doit s'en trouver dans les  
réserves du musée ou ailleurs),  
M. de Wild, de La Haye, m'  
écrit qu'il serait ~~très~~ heureux  
de ~~mettre~~ ce tableau gratuitement  
en état pour vous permettre de  
juger du procédé.

Il m'a promis en outre, si  
ce mode de restauration est adopté,  
de mettre au courant, les jeunes  
artistes ou restaurateurs belges (ou 2)  
qui désireraient apprendre les  
procédés en usage en Hollande

et en Allemagne.

En attendant votre réponse  
agréez Messieurs l'assurance  
de ma très haute considération

L. Maertelink

6 rue du Compromis.

6

La Receptio de la lettre  
que vous avez bien voulu  
m'en adresser a cet  
effet

20/7 07

A Mr. Mactering  
Commissaire  
de la gendarmerie

6 Rue de la Presse

Je vous prie de  
me faire parvenir  
la Receptio de la lettre  
du 8 et de  
me faire parvenir  
l'original de la lettre  
de la gendarmerie  
de la gendarmerie

Je vous prie de  
m'en adresser, avec  
les renseignements,  
sur la gendarmerie  
de la gendarmerie  
de la gendarmerie